



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 juin 2000

Révision du Plan d'Occupation des Sols

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200334

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Tribunal Administratif de Poitiers dans son jugement du 6 Avril 2000 a annulé la délibération du Conseil Municipal du 15 Mai 1998 approuvant la révision du Plan d'Occupation des Sols au motif de l'insuffisance de motivation du rapport du commissaire-enquêteur et de l'absence de visa de celui-ci sur l'avis des personnes associées et consultées.

En conséquence le document applicable est le Plan d'Occupation des Sols antérieurement approuvé le 3 Juillet 1990 avec les neuf modifications qui ont suivi.

La délibération du 15 Mai 1998 approuvant le Plan d'Occupation des Sols étant annulée, il convient de reprendre la révision au stade de l'enquête publique.

Les modifications intervenues depuis sont d'une part, la mise à jour du PPR inondation ainsi que les modifications mineures sans effet sur l'économie générale n'ayant pas fait l'objet de demande de particuliers mais plutôt de rectifications du document nécessitées par des cas mineurs soulevés lors de l'instruction des dossiers.

La liste des nouvelles modifications est jointe à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord pour la mise à jour du document qui sera soumis à l'enquête publique en Septembre et Octobre 2000.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)